

**Appel de l'assemblée générale des établissements et parents mobilisés au rectorat de Paris
le 10 février 2026**

Aujourd'hui, mardi 10 février, nous personnels grévistes et parents d'une vingtaine d'établissements, nous sommes rassemblés dans le cadre de l'appel de l'appel de l'AG initiée par le collège Jean-Baptiste Clément le 19 janvier, devant le rectorat de Paris pour exiger :

- **L'arrêt / annulation des suppressions massives de postes, de classes, de formations ;**
- **Une baisse généralisée des effectifs par classes ;**
- **Que l'argent public bénéficie en premier lieu à l'enseignement public.**

Suite au refus du rectorat de recevoir une délégation, plusieurs dizaines de personnels et parents, des élus sont entrés dans le rectorat pour l'occuper.

Dans cette situation, l'assemblée générale initialement prévue à 13h30 à la Bourse du travail s'est finalement tenue au rectorat.

Après quelques heures d'occupation et de négociation, une délégation mandatée par 17 établissements réunis à cette occasion a été reçue par le Directeur académique.

Les réponses apportées par le Directeur d'académie ne donnent satisfaction à aucune des revendications portées par la délégation.

L'assemblée générale décide d'informer sans attendre l'ensemble des établissements et écoles et des parents de Paris et île de France des résultats de cette première mobilisation, et décide d'organiser dès le 11 février des tournées dans tous les établissements afin de réunir les personnels et de décider la grève pour gagner sur les revendications (des premières tournées sont d'ores et déjà prévues dans les collèges Balzac, Dorgelès, Mendès France, Flora Tristan, Henri Matisse, Lucie Faure, dans les lycées techniques de Villon et Louis Armand...).

D'ici le 17 février, l'assemblée générale décide d'amplifier la mobilisation par les assemblées générales, les tournées d'établissements et d'écoles, d'organiser des brigades et d'organiser des initiatives en direction de ceux qui décident (rectorat, ministère...).

Prochaine AG, le 17 février à 17h00.

Unanimité moins une abstention